

VALLÉE DE SEINE GPSEO : comment se porte l'interco ?

La communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, 20 mois après sa naissance dans la douleur, par fusion de six intercommunalités de vallée de Seine, commence tout juste à prendre ses marques.

Pour la première fois depuis la fusion des six intercommunalités de 73 communes, au 1^{er} janvier 2016, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise se présenterait aux conseillers municipaux. A tous les conseillers municipaux : 1 411 avaient été invités, environ 600 ont répondu présent pour cette journée dédiée au Parc expo de Marais-la-Jolie. Alors, la nouvelle collectivité de 405 000 habitants avait mis les petits plats dans les grands pour l'occasion.

Elle est née sous des auspices médiocres, déplorée par nombre d'élus locaux la trouvant trop grande, trop chère, trop influencée par la droite locale. Vingt mois après, quel bilan en tirant-ils ? Si tous reconnaissent l'énorme travail de réorganisation effectué par l'exécutif et les fonctionnaires, certains restent pour le moins sceptiques quant à l'efficacité de la fusion opérée par l'Érit. Seule certitude : le service voirie lancé il y a neuf mois, est un caillou dans la chaussure de GPSEO (voir ci-dessous).

Vendredi matin, devant quelques centaines d'élus, le président de GPSEO et maire de Vermeuil-sur-Seine, Philippe Tautou (LR), dit toute sa « joie » d'en être là après 20 mois. « La première étape, qui consistait à mettre en place une administration, va s'achever

dans quelques semaines, annonce-t-il. Nous allons aborder une autre période de construction, et vous allez constater à quel point la communauté urbaine est forte de propositions et de compétences ! »

Chez les élus, l'on reconnaît le travail effectué. « On est conscient des difficultés que ça engendre de monter une communauté urbaine de cette ampleur, estime ainsi Albert Bischerrou (DVG), adjoint aux Mureaux et président du groupe Démocratie et solidarité (DS), associé à l'exécutif. Les agents qui sont restés ont fait un travail énorme pour en arriver à aujourd'hui. »

Mais le choix de passer en communauté urbaine, forme la plus aboutie d'intercommunalité, reste en travers de la gorge pour certains. « Je suis persuadé que les élus n'avaient pas mesuré l'impact d'une communauté urbaine (comme la compétence sortie obligatoire, Ndlr) », analyse ainsi la maire d'Évecquemont Ghislaine Sencé (EELV). La présidente du Groupe citoyen pour un territoire solidaire et écologique (GCTSE) se dit toujours « foncièrement opposée à la vision déployée sur ce territoire ».

La constitution d'une communauté urbaine, si elle apporte plus de fonds étatiques, est particulièrement complexe par l'ampleur des tâches qui lui

sont confiées. GPSEO a bien obtenu un an de marge par dérogation, n'ayant pas à prendre tout de suite à sa charge certaines d'entre elles. Mais « par une lecture très intégrative des textes de lois » selon sa première vice-présidente et maire d'Aubergenville Sophie Primas (LR), elle n'a pu obtenir plus de temps.

« Tout s'est construit à marche forcée, avec des contraintes de temps et administratives pour une structure énorme à mettre en place », analyse de son côté Pascal Collado (DVD), maire de Vermeuil et président du groupe Agric pour l'aventure de l'intercommunalité (APAD). « Il y a un poids administratif lourd, qui ne produit pas tous ses effets et valenthi énormément, s'inquiète-t-il cependant. J'espère que ça ne durera pas. »

Quelque heures plus tôt, le président de GPSEO faisait, lui, surtout l'éloge du vivre ensemble entre communes autrefois concurrentes, et désormais membres de la même collectivité. « La cohésion, il ne s'agit pas de la dire, de la décrire, il faut l'incarner », lance Philippe Tautou. Quelque part, on ne peut se dispenser en disant "c'est les autres c'est pas moi", nos sorts sont liés une fois de plus. »

Une union qui, pour beaucoup ces derniers mois, ressemble encore à une alliance de bric et de broc. Ces journées du territoire y changeront-elles quelque chose ? « Trop d'élus du territoire ne savaient même pas ce que voulait dire GPSEO, même dans nos propres conseils municipaux », indique Albert Bischerrou, fervent partisan de l'éternement. Je me suis rendu compte que dans la grande majorité, les élus de GPSEO ont tendance à parler de leurs

pour permettre aux communautés urbaines de rendre cette compétence aux communes.

« Les aélans sont normaux »

A la décharge de l'exécutif, Marc Honoré (DVD), vice-président de GPSEO et maire d'Achères, s'il reconnaît que « les points les plus délicats sont l'entretien et le balayage », fournit aussi cette analyse décapante pour certains de ses confrères : « Beaucoup de villes n'ont pas joué le jeu pour le transfert du personnel, on en attendait 350, on n'a reçu que 240 postes (les maires ayant préféré conserver certains agents, Ndlr). Et sur 240 postes, 80 étaient en arrêt maladie de longue durée ! »

Aujourd'hui, il manquerait encore 40 postes sur les 350 prévus. « Quand il manque des dizaines d'agents, on ne peut pas guenler d'un côté et ne pas jouer le jeu de l'autre », juge Denis Faist des élus non récalcitrants. « Les aélans sont normaux, mais le rédage n'est pas encore fait », résume-t-il de la situation. Si GPSEO ne parvenait à régler les problèmes, il resterait donc l'option législative... mais il faudrait convaincre députés et sénateurs.



« La première étape, qui consistait à mettre en place une administration, va s'achever dans quelques semaines », annonce vendredi dernier son président Philippe Tautou (LR).
problèmes, de leurs chapelles, et qui ont du mal à avoir une vision globale de la politique du territoire. »

Depuis deux ans, le président de GPSEO affirme à tour de bras que les communes sont et doivent rester, pour que l'union fonctionne, le point de contact exclusif des citoyens avec la communauté urbaine. « Je ne changerai pas d'avis : le point de contact sera toujours par les communes, leur enjoint-il à nouveau ce matin-là. Vous êtes partie prenante de la communauté urbaine. »

C'est peut-être sur ce point que les désaccords entre élus sont les plus visibles. On ne compte ainsi plus les municipalités à avoir indiqué qu'il fallait s'adresser au siège de GPSEO pour tout problème lié aux compétences exercées par l'intercommunalité. « Demain, plutôt que ça passe de la commune vers la communauté urbaine, il y aura une relation directe entre l'adjoint et la communauté urbaine », annonçait même publiquement à ses administrés, il y a quelques semaines, Laurent Brosse (LR), vice-président de GPSEO et maire de Conflans-Sainte-Honorine.

Une fois GPSEO définitivement constituée, organisée, quelle est la prochaine étape ? Si la communauté urbaine dispose d'un budget annuel de plus de 300 millions d'euros, elle dispose de capacités d'investissement d'environ 70 millions d'euros. « A Lorient, 215 000 habitants, ils ont un budget de 150 millions en investissement », a indiqué Philippe Tautou, qui plaide depuis déjà des mois pour des emprunts permettant des investissements massifs. »

VALLÉE DE SEINE Voirie et espaces verts : histoire d'un gros ratage

L'échec est patent, et reconnu par tous ces maires qui ne cessent d'être interpellés par leurs administrés. Tous y ont mis du leur pour arriver à ce résultat très insuffisant.

Depuis plusieurs mois, l'on ne compte ni les maires à l'évoquer, ni les conseils municipaux à en débattre en vallée de Seine. La transmission des services de voirie des 73 communes, faite au 1^{er} janvier dernier, après la fin de la dérogation préfectorale, reste un chantier en cours. En attendant, des nids-de-poule ne sont pas rebouchés, des déchets pas ramassés et des arbustes non taillés.

« C'est un sujet politique fort, et les conseillers sont sensibles sur le sujet », confirme Pascal Collado (DVD), du groupe Agir pour l'avenir de l'intercommunalité (APAD). Et certains élus sont plus rapides à faire remarquer les insuffisances concrètes dans leur commune que la mauvaise volonté parfois mise pour le transfert des agents municipaux. Le tout à un moment où l'intendiction de tout produit phytosanitaire, effective au 1^{er} janvier dernier, rendait déjà plus complexe l'entretien des espaces verts.

« Beaucoup de villes n'ont pas joué le jeu »

« Ca nous pollue aujourd'hui la mise en place de la communauté urbaine, en plus, ça ne génère pas d'économies », reconnaît la première vice-présidente et sénatrice-maire d'Aubergenville, Sophie Primas (LR). La sénatrice sortante, à l'instar du président du conseil départemental des Yvelines Pierre Bédier (LR) favorise un changement de la loi



La transmission des services de voirie des 73 communes reste un chantier en cours. En attendant, des nids-de-poule ne sont pas rebouchés, des déchets pas ramassés et des arbustes non taillés.

Modifier la loi pour rendre la voirie aux communes ?

C'est l'option nucléaire, elle est aujourd'hui très sérieusement envisagée par la première vice-présidente et sénatrice sortante Sophie Primas (LR), comme par le président du Département Pierre Bédier (LR), et celui qui l'est encore du Sénat, Gérard Larcher (LR). Parviendront-ils à modifier le cadre législatif des communautés urbaines pour les autoriser à rendre la compétence voirie ? Les sénateurs y comptent bien... s'ils sont élus, eux qui sont en campagne pour leur réélection.

« On pense qu'il faut laisser aux territoires la liberté de s'organiser comme ils le veulent, il y a trop de compétences obligatoires, assurer ainsi Sophie Primas vendredi dernier. On aurait pu laisser la flexibilité des délégations aux communes (la fameuse dérogation préfectorale limitée à un an où les communes agissent pour le compte de l'intercommunalité, Ndlr), ce qui aurait flexibilisé les choses et laissé la stratégie à la communauté urbaine. »